

# **Protection antivol**

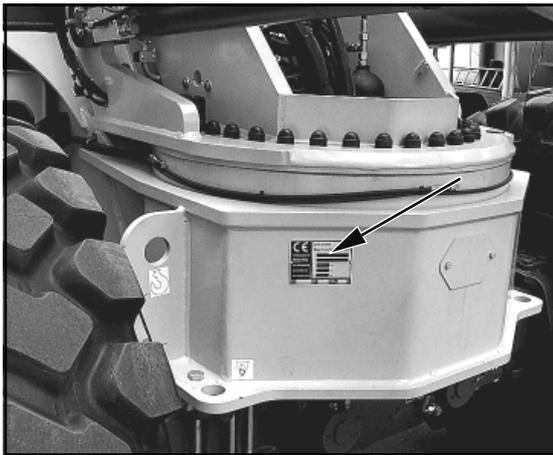


Fig. 3-1

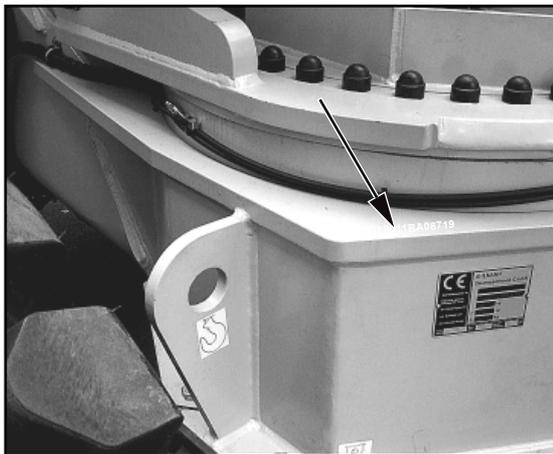


Fig. 3-2



Fig. 3-3

### 3 Protection antivol

Le nombre de vols d'engins de chantiers a fortement augmenté ces dernières années.

Afin de permettre de retrouver, voire d'identifier, plus rapidement les engins volés par les autorités enquêtrices (par exemple LKA, BKA, douane), les engins de chantiers **Ahlmann** sont équipés des marques d'identification suivantes :

#### 3.1 Marques d'identification sur la machine

(1) La plaque signalétique Machine (3-1/flèche). En plus d'autres données, cette plaque contient également le numéro **FIN** (numéro d'identification du véhicule) à 17 chiffres commençant par W09.

(2) Le numéro **FIN** (Numéro d'identification du véhicule) est également gravé à l'avant (3-2/flèche).

(3) La plaque ROPS (3-3/flèche).

En plus du nom du fabricant, cette plaque contient des données à propos du type ROPS, du type de véhicule et du poids total admis.

#### 3.2 Arrêter et garer la machine

(1) Braquer à fond vers la gauche ou vers la droite.

(2) Serrer le frein de parking (4-9/7).

(3) Incliner le système de changement rapide autant que possible pour que

- les dents du godet,
- les griffes du palettiseur,
- la flèche du crochet de grue etc.

puissent être posés sur le sol.

(4) Fermer la vanne de blocage à boisseau sphérique pour l'hydraulique de travail et accessoire (4-8/2).

(5) Amener le commutateur de marche (4-9/5) en position „marche AV“ ou „marche AR“.

(6) Enclencher l'étage de boîte de vitesses „I“ (4-9/1) du distributeur de l'hydraulique de travail.

(7) Retirer la clé de contact.

(8) Retirer le coupe-batterie (8-21/2).

(9) Allumer les phares de travail (4-12/7). \*

(10) Allumer le gyrophare (IO) (4-12/9). \*

(11) Allumer le système de feux de détresse (4-5/6). \*

(12) Pousser l'interrupteur principal de direction (4-5/2) en position » Feu de route ». \*

(13) Verrouiller les deux portes.

(14) Verrouiller le capot-moteur.

(15) Verrouiller le bouchon du réservoir.

\* En cas de court-circuitage, les passants seront rendus attentifs à l'éclairage inhabituel de la machine.

### **3.3 Transpondeur dispositif d'antidémarrage**

(Equipement optionnel)

Le „transpondeur, dispositif d'antidémarrage“ est un dispositif d'antidémarrage électronique qui met hors service les fonctions primordiales du véhicule.

Si le transpondeur (par exemple, pendentif à la clé de contact) est enlevé de l'unité réceptrice (dans les environs immédiats de la serrure d'allumage), ces fonctions sont interrompues.

#### **Avantage en cas de sinistre :**

Le transpondeur, dispositif d'antidémarrage correspond aux nouvelles exigences renforcées des assurances. Renseignez-vous à ce sujet auprès de votre assureur !